

LETTONIE



Pour l'Égalité Femme - Homme



Superficie : 64 573 km²

Date d'Indépendance : 1991

Populations : 1 929 000 hbts

TABLEAU DE LA SITUATION DE L'EGALITE FEMME/HOMME

Située sur la côte de la mer Baltique, la république de Lettonie fait partie des pays baltes. Ses voisins sont au sud la Lituanie, à l'est la Russie et la Biélorussie et au nord l'Estonie. La Lettonie est un pays de faible altitude, 57 % de sa superficie se situe entre 0 et 100 m au-dessus du niveau de la mer, et le point culminant ne dépasse pas les 311 mètres.

La Lettonie est traversée par de nombreux cours d'eau. Cette grande densité fluviale et ce faible relief ont donné naissance à plus de 2.000 lacs et une végétation très généreuse. L'espérance de vie (2017) dans ce pays est de 69,8 ans pour les hommes et de 79,4 ans pour les femmes. Le taux d'alphabétisation en (2017) a atteint les 99,99 %. Le PIB par habitant en 2017, aux prix du marché est de 13.900 € et la Croissance économique est de 4,5 %. Le taux de Chômage au sens du BIT en (2017) tourne dans l'ordre de 8,9 %.

Apparu sur la scène internationale en 1918, l'Etat Letton a été envahi par l'Union soviétique en juin 1940, par l'Allemagne nazie en juin 1941 et de nouveau par l'Union soviétique à partir de 1944. En 1991, la Lettonie a restauré son indépendance en 1991.

La Constitution de 1922 attribue un rôle majeur à la Saeima, parlement monocaméral composé de cent membres élus pour quatre ans au scrutin proportionnel. Le président de la République est élu par les députés pour un mandat de quatre ans. Le vote se déroule à bulletin secret et à la majorité absolue. Son mandat est renouvelable une fois. Le président nomme le premier ministre.

La Lettonie est membre de l'Union européenne et de l'OTAN en mars 2004. A cet effet, le pays a adhéré à de nombreux instruments internationaux instaurant l'égalité femmes-hommes, parmi lesquels :

	CEDEF/CEDAW	Succession: 06 juillet 1992
	PROTOCOLE A LA CEDEF	Date de signature: 10 déc. 1999
		Date de ratification: 23 sept. 2004

PIDESC	Succession: 06 juillet 1992
CDE	Succession: 06 juillet 1992
RESOLUTION 1325 ET SUIVANTES	
	Adhésion
STATUT DE ROME	Date de signature: 07 oct. 1998
	Date de ratification: 31 déc 2001
DECLARATION DE BEIJING ET PROGRAMME D'ACTION DE LA QUATRIEME CONFERENCE MONDIALE SUR LES FEMMES	Adhésion
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (ECOSOC), Commission de la Condition de la Femme. RESOLUTION : « Mettre fin à la mutilation génitale féminine».	Adhésion
Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, STCE n° : 210	Date de signature: 8 septembre 2011
	Ratification: 5 février 2015

ETAT D'HARMONISATION DE LA LEGISLATION NATIONALE AVEC LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

La Lettonie obtient de bons résultats dans quelques indicateurs du bien-être dans l'Indicateur du vivre mieux. La Lettonie se place au-dessus de la moyenne dans la dimension de l'éducation et des compétences, de l'équilibre travail-vie et de la qualité de l'environnement.

Elle se classe en dessous de la moyenne dans les thèmes de l'emploi et les salaires, du revenu et le patrimoine, du logement, de l'état de santé, des liens sociaux, de l'engagement civique, de la sécurité et de la satisfaction à l'égard de la vie.

Dans le cadre des politiques publiques relatives à la question genre et de l'égalité des sexes en Lettonie, les autorités ont adopté plusieurs plans d'action et de des programmes parmi lesquels :

- Le Plan de mise en œuvre de l'égalité entre les sexes (2012-2014).
- Les lignes directrices relatives à la politique familiale publique (2011-2017), qui couvrent la violence domestique.
- Le programme de réadaptation sociale financé par l'Etat et des services pour les victimes adultes et les auteurs de violence depuis 2015.
- Lignes directrices concernant l'égalité des chances et l'égalité de droits pour les femmes et les hommes (2016-2020) en Lettonie.

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES TEXTES SUR L'EGALITE FEMME HOMME :
MECANISMES INSTITUTIONNELS, AVANCEES ET OBSTACLES DANS DIFFERENTS
DOMAINES

Pour la mise en œuvre des textes visant l'égalité femmes-hommes, le pays s'est doté de plusieurs mécanismes institutionnels, parmi lesquels :

Mécanismes institutionnels

La Lettonie a donné un exemple de bonnes pratiques dans le domaine des politiques de l'égalité des sexes. Ainsi au-delà des institutions gouvernementales, les autorités publiques font intervenir activement les différentes parties prenantes dans la formulation et la mise en œuvre des politiques pour l'égalité hommes-femmes, y compris la société civile et les ONG.

AVANCEES ET OBSTACLES DANS DIFFERENTS DOMAINES

Malgré l'existence d'un cadre juridique, de mécanismes institutionnels mis en place pour rendre effective l'égalité femmes-hommes en Lettonie, des avancées notoires sont à relever. Cependant il existe encore dans divers domaines, de nombreux obstacles qui freinent l'atteinte de l'égalité femme et homme en Lettonie.

➤ Santé et social

- LES AVANCEES

En termes de santé, l'espérance de vie à la naissance en Lettonie est d'environ 75 ans. L'espérance de vie chez les femmes est de 79 années, contre 69 années chez les hommes.

Les soins de santé sont servis dans le cadre d'un régime universel à toutes les personnes qui résident en permanence en Lettonie. Les personnes exerçant une activité salariée peuvent également prétendre à des indemnités journalières en cas de maladie ou de maternité.

Les dépistages des cancers du sein, du col de l'utérus, et le vaccin contre le HPV pour les filles de 12-14 ans, sont gratuits.

Le système letton de protection sociale couvre les branches maladie-maternité, accidents du travail et maladies professionnelles, vieillesse, invalidité, survivants, chômage et prestations familiales.

L'IGV est autorisée jusqu'à la 12^{ème} semaine de grossesse sur demande et en cas de viol, et surtout après un entretien médical. L'accord prénatal est obligatoire pour les mineurs de moins de 16 ans. L'IGV reste intégralement à la charge de la femme, sauf si elle est réalisée à des fins médicales.

- LES OBSTACLES

La Lettonie peine à réduire les inégalités, la protection sociale est insuffisante, de même que l'accès aux services de santé, à laquelle la Lettonie ne consacre que 3,7 % de son PIB. C'est dans ce contexte qu'a été lancée une ambitieuse réforme fiscale qui vise à améliorer le taux de recouvrement des impôts et à rationaliser les dépenses publiques. Elle pourrait être suivie d'une refonte du système de santé et de la protection sociale.

L'accès au personnel de santé et de soutien du secteur de la santé prioritaire pour les femmes, reste une préoccupation majeure dans le pays.

➤ Education et Culture

- LES AVANCEES

Plusieurs modifications ont été apportées, entre 2013 et 2018, à la législation nationale et que des changements nécessaires ont été apportés au système de formation professionnelle, afin de renforcer sa pertinence pour le marché du travail.

Le gouvernement a pris des mesures à travers le Service de la qualité de l'enseignement de l'État, en collaboration avec les administrations locales et les institutions de formation professionnelle de l'État, afin d'endiguer le décrochage scolaire des enfants et des adolescents.

La Lettonie a dépassé son objectif qui était de ramener le taux de décrochage scolaire des jeunes à 10% d'ici à 2020, lequel est passé de 10% en 2016 à 8,6% en 2017 pour tous les sexes confondus.

L'Agence publique de l'emploi gère aussi des programmes et des projets sur l'apprentissage tout au long de la vie financés par le FSE et destinés à des personnes ayant un emploi et à des adultes en cours d'éducation formelle et informelle, indépendamment de leur âge, leur sexe, leur éducation antérieure, leur lieu de résidence, leur niveau de revenu, leur origine ethnique, leurs troubles fonctionnels et d'autres facteurs.

En Lettonie, 88 % des 25-64 ans sont diplômés du deuxième cycle du secondaire ou équivalent. Ce constat est un peu plus vrai pour les femmes, 91 % d'entre elles décrochant un tel diplôme, contre 84 % chez les hommes. Le score moyen en Lettonie pour ce qui est de la compréhension de l'écrit, des mathématiques et des sciences, est de 494 aux derniers tests du PISA, soit un score inférieur à la moyenne de 497 points de la zone OCDE.

Bien que les filles dépassent les garçons dans la plupart des pays de l'OCDE, en Lettonie les filles ont dépassé les hommes de 24 points. C'est en Lettonie que la proportion de femmes aux postes d'encadrement est la plus élevée, avec 56%.

- LES OBSTACLES

Le gouvernement indique toutefois que des disparités entre les femmes et les hommes subsistent. Le taux de décrochage scolaire des filles est de 5% en 2017 et 6,2% en 2016, ceci étant inférieur à celui des garçons qui est de 12% en 2017 et 13,7% en 2016.

➤ Parité

- **LES AVANCEES**

En moyenne, l'égalité femmes-hommes a progressé en Lettonie, les autorités reconnaissent les mêmes droits aux femmes et aux hommes dans tous les domaines. Il y'a dix ans, aucun pays ne pouvait revendiquer une telle égalité.

La représentation des femmes aux postes de pouvoir a récemment augmenté grâce à la désignation de femmes à des postes ministériels (29% de femmes ministres) ainsi qu'aux conseils d'administration (CA) des entreprises (26%). Dans l'UE, seule la Finlande affiche un score supérieur à la Lettonie en termes de femmes siégeant au CA des sociétés.

Une attention particulière est accordée aux questions touchant les femmes, le travail consistant à éliminer le maximum possible les inégalités et assurer de facto l'égalité entre les hommes et les femmes dans le cadre du Programme national d'action pour l'égalité femme et homme en Lettonie. Ce succès a contribué à garantir l'autonomisation des femmes, leur indépendance économique et un statut plus important.

Le plus important est qu'il y a également beaucoup de femmes dans les affaires, mais aussi dans le milieu universitaire.

- **LES OBSTACLES**

La Lettonie affiche un différentiel de salaire entre les femmes et les hommes. Et les femmes restent sous représentées au niveau des instances de décision au niveau national comme international. La situation en Lettonie n'est pas aussi idyllique qu'elle peut paraître vue de l'extérieur en regardant les statistiques. Il y a toujours beaucoup à faire pour l'égalité des sexes dans presque tous les domaines de la vie. La Lettonie par rapport aux autres pays d'Europe de l'Est, reste probablement un exemple.

➤ Participation politique des femmes

- LES AVANCEES

La représentation des femmes est en augmentation constante en Lettonie. Cela s'applique à toutes les catégories sociales et pas uniquement à l'élite politique. De nos jours, on constate une amélioration de la représentativité des femmes dans beaucoup de secteurs. En 2018, le taux de représentativité des femmes au parlement national était de 31%.

- LES OBSTACLES

La représentation des femmes dans la vie politique et publique reste insuffisante. Le nombre de femmes élues au niveau local reste en effet faible.

La politique en elle-même, son contenu, ne sont ni masculins ni féminins, et tout cela n'a aucune connotation masculine ou féminine. Néanmoins, être une femme en politique n'est pas la même chose qu'être un homme. Les femmes doivent vraiment être très fortes dans ce qu'elles font pour continuer à avancer dans leur carrière et favoriser l'égalité des genres en Lettonie.

➤ Violences basées sur le genre

- LES AVANCEES

Selon un rapport de l'Agence européenne des droits fondamentaux, une femme sur trois a subi une forme de violence physique et/ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans, et 5% des femmes ont subi un viol après 15 ans. D'après cette étude, ces violences sont plus marquées dans un pays comme la Lettonie.

Depuis 2015, le programme de réadaptation sociale financé par l'Etat, des services pour les victimes adultes et les auteurs de violence sont disponibles. Une variété d'activités visent à former des experts et à sensibiliser le public à la violence domestique, notamment dans le but d'encourager les victimes à signaler les incidents et les cas de violence.

Par rapport à la lutte contre la traite des êtres humains en Lettonie, les activités prévues par les directives 2014-2020 couvrent l'information et la sensibilisation, les études, l'identification des victimes et l'assistance à celles-ci, les mesures publiques de réparation, le rapatriement des victimes, la résidence des victimes étrangères, le cadre légal de répression de la traite, l'application de la loi et les poursuites, la coopération et la coordination des mesures dirigées contre la traite.

La Lettonie s'est également engagée à lutter contre la traite des êtres humains, notamment en renforçant les capacités des forces de l'ordre et la lutte contre le simulacre des mariages forcés. Au cours de l'année écoulée, les forces de l'ordre et les organisations non gouvernementales, ont obtenu des résultats considérables en ce qui concerne l'identification des auteurs et victimes des violences domestiques et fournissant une assistance aux ressortissants ou les filles mineures et les femmes participant à la traite interne d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

Des formations nationales et régionales pour les groupes multidisciplinaires d'experts et praticiens, ainsi que de vastes activités informatives de lutte contre la traite, ont été mis en œuvre. Cela a conduit à une compréhension commune du phénomène des mariages simulés, afin d'améliorer la législation nationale.

- **LES OBSTACLES**

En Lettonie, il n'existe aucun refuge pour les femmes victimes de violence, malgré le fait que 39% des personnes connaissent une femme qui subit la violence conjugale dans la famille ou leur cercle d'amis, et 47% connaissent une victime dans leur environnement immédiat.

Le haut niveau de violence à l'encontre des femmes va de pair avec une tolérance généralisée envers ce délit, avec seulement 66% des personnes favorables au fait que la violence est inacceptable et devrait être sanctionnée par la loi.

Les stéréotypes de genre se retrouvent également sur le marché du travail, et dans l'enseignement préscolaire.

La limitation des ressources met également en danger la santé des femmes victimes de violence. La violence entraîne des problèmes de santé physique, y compris sexuelle et génésique, et mentale des femmes et des jeunes filles.

➤ Accès à la justice

- LES AVANCEES

L'article 154 du Code pénal établit l'infraction de traite des êtres humains. En 2013 une personne reconnue coupable de l'infraction visée à l'article 154 dudit code (traite d'êtres humains commise en réunion), est condamnée à une peine privative de liberté de sept ans.

Le 1er juin 2015 au 14 mars 2018, le gouvernement de la Lettonie dans son rapport, indique que 11 procédures pénales sur des faits de traite ont été ouvertes et des poursuites ont été engagées dans quatre cas. Depuis 2015, la majorité (sept sur huit) des personnes reconnues coupables ont été condamnées à des peines avec sursis.

- OBSTACLES

Le nombre des poursuites exercées reste encore faible par comparaison avec le nombre des procédures pénales engagées et que cela pourrait tenir à une implication inadéquate des partenaires sociaux aux procédures pénales, à des problèmes de qualification des faits au regard des dispositions pénales pertinentes et à la difficulté de recueillir suffisamment de preuves.

➤ Accès aux ressources

- LES AVANCEES

La Lettonie œuvre en faveur de l'autonomisation économique des femmes, notamment en améliorant la politique de prestations fiscales, afin de parvenir à une meilleure prise en compte du revenu selon les inégalités. La Lettonie a également œuvré pour un meilleur équilibre entre travail et vie familiale, en particulier la mise en place de structures de garde d'enfants flexibles. Dans cette hypothèse, le congé de paternité de 10 jours après la naissance de l'enfant, et permettant aux hommes de participer à la prise en charge, a atteint le taux 18% en 2015.

Le taux d'emploi des femmes, bien que toujours inférieur à celui des hommes, a augmenté. En 2015, il se maintenait à 66,4% pour les femmes situées dans la tranche d'âge de 15 à 64 ans, contre 64,3% en 2014. Quant au taux de chômage des femmes en 2015, il était inférieur à celui des hommes, respectivement de 8,8% et de 11,4%.

En termes d'emploi, **près de 70 % des 15-64 ans ont un travail rémunéré**, un niveau en ligne avec le taux d'emploi moyen de l'OCDE de 68 %. **Environ 72 % des hommes ont un emploi rémunéré, contre 64 % des femmes.** En Lettonie, **environ 1 % des salariés travaillent de très longues heures**, soit un taux moins élevé que celui de 11 % observé dans l'OCDE, avec **2 % d'hommes travaillant de très longues heures contre moins de 1 % pour les femmes.**

Pour trouver un emploi, il est essentiel d'avoir fait de bonnes études et d'avoir de bonnes compétences. En Lettonie, **88 % des 25-64 ans sont diplômés du deuxième cycle du secondaire ou équivalent**, soit plus que la moyenne de l'OCDE de 78 %. Ce constat est un peu plus vrai pour les femmes, **91 % d'entre elles décrochant un tel diplôme, contre 84 % chez les hommes.**

- **LES OBSTACLES**

Les femmes représentent une proportion de la main-d'œuvre, la ségrégation entre femme et homme sur le marché du travail au sein des secteurs et des professions, reste problématique en Lettonie.

Il existe un écart salarial entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, au sein des autorités gouvernementales comme locales, ce qui nécessite par ailleurs des mesures correctives de la part des autorités politiques de la Lettonie.

OBSERVATIONS GENERALES

La Lettonie a pris des mesures requises pour mettre en œuvre la législation européenne, qui vise à garantir une égalité de traitement entre hommes et femmes sur le lieu de travail.

L'Etat ne prête pas suffisamment attention à un autre problème majeur, qu'est la traite des femmes et des filles. Même si la loi a été modifiée au cours de la période de référence afin de mieux lutter contre ce délit, dans la pratique, un grand nombre de victimes ne bénéficie pas de protection et les trafiquants continuent à échapper à la justice.

L'accès à l'avortement est limité par le poids de l'Église et un abus de l'objection de conscience est à constater.

La Lettonie a fait des efforts dans les domaines de la législation, du droit international, de l'emploi, la violence, la politique, l'éducation et la science, les stéréotypes et la sensibilisation pour l'égalité Femme-Homme. Tous les acteurs participent directement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques d'action, en faveur de l'égalité femme et homme.

Toutefois, une bonne partie des lois et politiques lettones en matière d'égalité femmes-hommes restent non appliquées, et les stéréotypes de genre sont solidement ancrés dans les mentalités. D'après les sondages, une majorité de Lettonnes pensent que les femmes doivent rester à la maison, s'occuper des enfants et faire les courses.

RECOMMANDATIONS

Les autorités de la Lettonie doivent :

- Veiller à ce que la perspective d'égalité entre les femmes et les hommes soit maintenue dans les activités des institutions publiques et privées.
- Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes du Conseil de l'Europe (2014-17).
- Encourager l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes.
- Ne pas restreindre l'accès à l'avortement
- Mettre en place une législation plus sévère et des programmes pour lutter contre la violence domestique.
- Harmoniser les dispositions du Code pénal avec celles de la convention sur la protection contre la violence domestique. Il faudrait aussi, concevoir une approche unifiée et systématique pour prévenir la violence et répondre aux appels à l'aide, et appliquer cette approche communautaire de lutte contre les violences domestiques.

En outre, les autorités doivent ratifier la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), qui propose un cadre et des méthodes permettant de traiter efficacement les causes profondes de la violence fondée sur le genre. Tous les acteurs nationaux et locaux doivent être associés dans la lutte pour l'égalité Femme-Homme en Lettonie, tel que stipulé par les dispositions de la Convention du

Conseil d'Europe sur les droits de l'homme et la teneur de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing plus 25.

N.B : Le RF-EFH est disponible pour accompagner le pays dans la mise en place des programmes pour la réduction du différentiel.

Sources :

- Submitted on 11 January 2019 by the Office of the Equal Opportunities Ombudsperson, 74th Pre-Sessional Working Group Committee on the Elimination of Discrimination against Women, Consideration of the Sixth Periodic Report of Lithuania
- Additional Information on the State Party's Submission (CEDAW/C/LTU/6),
- Dans le cadre du projet européen Gender Balance Power Map
https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/archives/ebs/ebs_376_fr.pdf
- Commission des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Rapport de visite en Lituanie de décembre 2016
- https://www.francetvinfo.fr/societe/violences-faites-aux-femmes/ivg-pma-inegalites-femmes-hommes-queelles-sont-les-differences-au-sein-de-l-union-europeenne_3434111.html
- C029-CEACR 2018, 108^{ème} session CIT 2019
- <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/lettonie>
- <https://www.populationdata.net>
- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/lettonie>
- <http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/countries/lettonie-fr/>
- A partir de mars 2019, les classements mensuels du pourcentage de femmes dans les parlements sont disponibles sur Nouveau Parline, la plateforme de données ouvertes de l'UIP <https://data.ipu.org/fr/women-ranking>